



## Je voudrai demander le divorce mais...

Par **valkiki**, le **29/03/2008** à **12:00**

Bonjour , je suis marier depuis le 15/07/2006 nous avons un enfant puis un a naitre dans 2 mois , je souhaite divorcer de mon mari car nous ne nous suportons plus depuis un moment deja , seulement je ne travaille pas car j'ai arreter pour la naissance prematuré de ma fille , je souhaite avoir la garde de mes enfants mais je ne sais pas si je pourrais ou pas .  
J'en mourrais d'etre separer d'eux je vous en pris aider moi a savoir si je peux esperer avoir la garde de mes enfants.  
merci

Par **laeti05**, le **31/03/2008** à **19:20**

bonjour,

avec 2 enfants à charge vous aurez droit à de nombreuses allocations ( voir caf) donc il n'y a aucune raison pour qu'on vous retire la garde de vos enfants . à moins d'être alcoolique, violente ou incapable d' élever vos enfants le juge en général, surtout pour un nouveau né, confit la garde à la mère.  
néanmoins votre conjoint aura un droit de visite, sauf si il ne reconnait pas l'enfant à naître.